Compte-rendu du Conseil Municipal du 24/11/2025

La séance débute à 20H
Présents : Aurélien Bielsa, , Yvon Lassalle, Agnès Rialland, Robert Marchand, Elsa Eberstein, Bruno Watrin, Jean-Francis Barraud, Aline Degeilh

Excusés : Isabelle Bodineau,

Secrétaire de séance : Agnès

Ordre du jour :

- Convention avec SMDEA pour le contrôle des poteaux incendie.
- Bail pour CUMA et annexe Bail pour CA M BOTTE.
- Transfert compétence eau potable à la CCAL
- Questions diverses

Conseil municipal :

1. Convention avec SMDEA pour le contrôle des poteaux incendie.

La commune possède 10 poteaux et 2 bornes incendie. Des contrôles réguliers doivent être effectués pour vérifier la pression et le débit.
Le SMDEA propose de signer une convention qui prévoit un contrôle de départ à 158€ HT par poste, puis un contrôle de maintenance tous les 2 ans à 78€HT.

Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité

2. Bail pour CUMA et annexe Bail pour CA M BOTTE.

Le bail initial n'avait pas été finalisé en 2019, il convient de le signer pour régulariser la situation. Après des entrevues avec la CUMA et avec la société CA M BOTTE, la mairie propose :

- Un bail de 30 ans à compter du 1er janvier 2026 qui attribue l'usage de 3 travées du hangar à la CUMA selon leurs besoins actuels, avec l'espace de manœuvre face à ces travées et l'accès par le chemin sur une largeur de 4m. Le bail est gratuit pour la CUMA en compensation des travaux de terrassement effectués pour l'installation du hangar.
- Une annexe au bail de la Société CA M BOTTE au 1er décembre 2025 pour leur affecter une troisième travée à leur demande avec un loyer de 350€, l'usage de l'espace extérieur face aux travées sans gêner l'accès nécessaire pour la CUMA.

Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité

- **3 Transfert compétence eau potable à la CCAL :**

Parmi les compétences optionnelles pour être transférées à la CCAL, il est proposé de transférer la compétence sur la gestion de l'eau potable qui est déjà exercé par la SMDEA.

Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité

- **4. Questions diverses :**

- **Maison à vendre :** à l'angle du pont à colombages : des acheteurs potentiel de ce bien privé ont sollicité la mairie pour 2 demandes :
 Acheter le chemin rural qui suit les berges de la rivière et acheter une parcelle de terrain qui est enclavée dans celles qui sont vendues avec la maison.
 Délibération : Accord du CM pour la parcelle, Le CM donne pouvoir au maire pour négocier et signer la vente
 Refus pour le chemin rural qui doit rester propriété publique pour l'accès à tous aux berges.

- **Film :** projection d'un film sur la réintroduction du castor le 28/11/25 à la salle des fêtes.
- **Cirque PANIKOS pour 2026** : ce cirque italien propose de s'installer 15 jours sur Pailhès au printemps. OK pour le principe, dates à préciser en fonction des animations déjà programmées.
- **Point sur le verger communal** : prochaine réunion le 29/11/25.
 Plantations prévues pour janvier. Le puit a été creusé à 10m avec de l'eau trouvée à 5m pour un coût de 5000€.
 Reste à finaliser le captage des eaux du toit du hangar pour les mener vers la mare.
 Un reliquat de fonds européen pourrait être accordé au projet et pourrait permettre d'être accompagner pour finaliser le projet juridique et la constitution d'une association.
- **Demandes de subventions** à faire avant fin décembre 2025 pour la DETR 2026 propositions :
 + Deuxième tranche pour la rénovation de la grange
 + Rénovation d'un logement communal (isolation et chauffage)
 + Accès aux logements de l'école indépendant par une passerelle.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 10h00.